



Motion 1

Luxembourg, le 14 juillet 2021

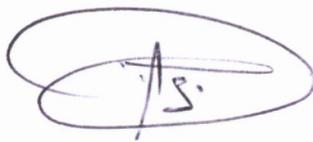
Dépôt : Marc Lies
Groupe politique CSV
P2 7648

La Chambre des Députés

- considérant que les communes jouent un rôle important dans la création de logements abordables;
- constatant que les communes sont dépourvues de personnel spécialisé pour devenir actives dans le domaine du logement ;
- constatant que les communes ne disposent très souvent pas des moyens nécessaires pour concrétiser et mener à bien des projets de logements abordables;
- constatant que la création de logements entraîne une charge administrative importante ;
- estimant que les communes ont besoin d'une structure de conseil, de soutien et d'assistance dans la promotion immobilière sociale avec des compétences et connaissances multiples dans différents domaines tels que l'administratif, les finances, le juridique, les marchés publics, la technique etc et qui ait les ressources humaines nécessaires pour les encadrer dans les différentes démarches et procédures
- estimant que cette structure devrait réunir au profit des communes
 - > Une cellule d'acquisition de foncier,
 - > Une cellule d'urbanisation et de réalisation de projets immobiliers,
 - > Une cellule administrative et de gestion des biens immobiliers.

Invite le Gouvernement

- à renforcer le conseil et le soutien des communes par le biais d'une nouvelle structure « My Logement » à créer, dont le but est de soutenir les communes dans leur politique immobilière sur un plan technique, administratif et financier.



Marc LIES



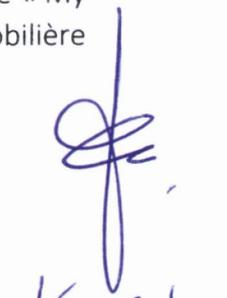
F. Helto-Graesch



Serge Wilmes



Emile EICHEN



Félix Fischer